



COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt et le vingt-trois mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, BOUZIDI Yasmine, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, JACOB Patrick, LAURENT Marianne, MURAZZANO Marc, PAPIER Patrick, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie.
Absents excusés :
Absents :
Convocation du : 18 mai 2020

Nb de membres : 15
Présents : 15
Votants : 15
Pour : 15
Contre :
Abstention :

Délibération n° 2020-13D : Désignation de délégués auprès de la Métropole Nice Côte d'Azur

Développement durable et proximité de la Métropole Nice Côte D'Azur
Ont été élus :

IPPOLITO Philippe	RAPUC louise
-------------------	--------------

Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

Le Conseil Municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;
Vu l'article 1609 nonies C du Code général des Impôts ;
Vu l'article n° 2013-1137 du 09 Décembre 2013, modifiant le décret du 17 Octobre 2011 portant création de la Métropole dénommée « Métropole Nice Côte D'Azur » ;
Considérant que les statuts de la Métropole de Nice Côte D'Azur, article 29, prévoient que chaque conseil municipal des 49 communes composant la Métropole dispose d'au moins un représentant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) ;
Considérant que chaque Assemblée communale est appelée à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant, afin d'assurer une continuité de représentation au sein de cette commission,

Sont désignés :

IPPOLITO Philippe..... en qualité de titulaire
RAPUC Louise en qualité de suppléant

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 25/05/2020
Et publication ou notification du 25/05/2020



LE MAIRE
Roger MARIA